L'EGC Nevers appartient au réseau des Ecoles de Gestion et de Commerce qui délivre le titre national de responsable en marketing, commercialisation et gestion reconnu par l'Etat (Titre de niveau II propriété de la CCI France, inscrit au Répertoire National de la Certification Professionnelle).

Le contexte nouveau :

L'EGC Nevers s'est rapprochée, sous la double impulsion du réseau national EGC et de ses élus régionaux, de l'EGC Chalon sur Saône et de l'EGC Sens pour former l'EGC Bourgogne au sein d'une association officiellement créée le 15 Avril 2009. Chaque site garde ses spécificités en lien avec ses besoins territoriaux et sous l'egide d'une gouvernance tournante, EGC Bourgogne contribue au développement régional du programme EGC sur un plan interne (programmes et pédagogie communs) et sur un plan externe (communication, relations extérieures et partenariats).

Sa stratégie à l'international :

a) L'international et la mobilité de ses étudiants est un enjeu fort pour l'EGC Nevers au regard du tissu local de PME/PMI et TPE (pôles automobile et agro alimentaire, viticulture en particulier) qui a bien compris que sa pérennité reposait de plus en plus sur de ses marchés à l'export. Il est pour cela indispensable de disposer de personnel dûment formé et préparé. Les étudiants sont naturellement associés aux différentes manifestations proposées aux entreprises par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre, en matière de sensibilisation au développement à l'export.La réponse à ces besoins, Le format des études (Bac + 3), la vocation de nos financeurs (CCI) et notre projet pédagogique (former de jeunes Middle managers rapidement opérationnels) nous amènent à orienter naturellement notre stratégie internationale vers la recherche de partenaires entreprises pour une mobilité stages.

En ce qui concerne, par ailleurs, le développement de partenariats et d'alliances, au regard de sa taille critique, c'est plus par sa contribution au réseau national EGC que l'EGC Nevers peut agir. D'ores et déjà elle se donne pour projet de mieux valoriser les partenariats existants pour encourager la mobilité études en intensifiant la communication faite en direction de ses publics.

b) D'un point de vue pratique, même si notre établissement laisse libre choix à ses étudiants de la destination de leur mobilité, nous les orientons dans un premier temps vers les destinations européennes où nous avons depuis plusieurs années développé un réseau de partenaires privilégiés à la fois pour des raisons économiques et sécuritaires. Maisnous accompagnons tout autant les étudiants désireux d'une mobilité hors européenne (Australie/Amérique du Nord).

c) Les groupes cibles de notre établissement en matière de mobilité sont prioritairement les étudiants. Chaque étudiant durant son parcours doit obligatoirement effectuer un stage d'au moins treize semaines en entreprise à l'étranger. Au travers de ce stage et du volet international de son cursus, l'EGC Nevers souhaite parfaire la maîtrise des langues et des techniques du commerce international de ses étudiants mais surtout leur donner le goût d'inscrire leur futur professionnel dans cette relation transnationale et si possible et souhaité dans le cadre de ses entreprises locales. En ce qui concerne la mobilité du personnel, les nouvelles contraintes liées à la régionalisation des établissements consulaires en vigueur depuis le 1° janvier 2013, la font s'inscrire désormais dans le cadre d'un schéma régional. Nous nous donnons pour objectif de la promouvoir auprès de nos nouvelles instances. D'un point de vue plus général L'EGC Nevers réitère son engagement formel de bannir tout type de discrimination en son sein. L'établissement répond aux exigences légales d'accueil au public handicapé. L'école est habilitée à recevoir les étudiants boursiers de l'enseignement supérieur, les exonère s'ils sont boursiers des frais de concours d'entrée.

L'organisation et mise en œuvre de projets de coopération européenne ou internationale :

Nous n'avons pas participé à d'autres programmes que celui d'Erasmus proposé par l'Union Européenne, en raison de la taille de notre établissement et de ses moyens mais pourrions être ouverts en fonction de l'orientation du nouveau Programme 2014-2020 et de dispositifs particulièrement adaptés à des établissements de notre taille.

L'impact escompté de notre participation au Programme sur la modernisation de notre établissement :

La participation de notre établissement au Programme 2014-2020 de l'Union Européenne est tout d'abord nécessaire pour renforcer son attractivité, contribuer à augmenter le nombre et la diversité de ses diplômés et ainsi mieux répondre aux besoins de notre tissu économique environnant, en jouant un véritable rôle de levier de développement local. La participation de notre établissement est aussi nécessaire pour permettre à ses étudiants d'acquérir de nouvelles compétences et surtout de s'ouvrir à des environnements économiques, culturels, sociaux et sociétaux différents. Cette meilleure compréhension des autres doit leur permettre de devenir, dans leurs responsabilités futures de véritables acteurs du décloisonnement économique fortement souhaité par les acteurs de notre région. Elle permet également d'accompagner de manière appropriée sa démarche d'amélioration continue de la qualité et de la pertinence de son projet pédagogique vis-à-vis de l'ensemble de ses acteurs internes et externes. La gestion de la mobilité doit être pour l'établissement un modèle pour la gestion de l'ensemble de son cursus, par l'exigence qu'elle impose en matière :

- De qualité des enseignements pour l'ensemble de l'équipe pédagogique
- D'accompagnement des étudiants par l'équipe administrative
- De qualité d'accueil par les entreprises pour les stages
- De soutien des familles
- D'engagement de l'étudiant lui-même dans son projet.